

...EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Mr Fourmentin

Après un mandat de quelques mois en 2016 en tant que vice-président du CCAS, il démissionne sous prétexte de ne pas avoir assez de temps en raison de ses obligations professionnelles. En janvier 2017, Mr le Maire lui confie la délégation aux finances, poste qui demande d'un élu une grande disponibilité. Mr Fourmentin aurait-il enfin trouvé le temps nécessaire pour s'occuper des Auterivains ?

~~~~~

#### Vu dans l'article de La Dépêche du 21 février:

« Une majorité en ordre de marche »: il est temps de se réveiller, il ne reste plus que 3 ans !

## QUARTIER ST-PAUL : UNE PÉTITION A FAIT PLUS DE 200 SIGNATURES

Excédés par un abandon général du quartier St-Paul (insécurité, incivilités, insalubrité, fermetures de commerce, dévalorisation du patrimoine, etc.), de nombreux habitants nous ont alerté de cette situation en demandant d'établir une pétition pour que la municipalité entende leurs besoins ET AGISSE.

La pétition a permis d'organiser une réunion entre les citoyens et Mr le Maire avec certain-e-s élu-e-s.

Nous restons vigilants quant à la suite à donner de ce dossier.



Flash Info

Mars 2017

### MI-MANDAT DE BASTIANI : PEU D'ACTIONS BEAUCOUP DE DÉMISSIONS

Demandez à un Auterivain ce que Mr Bastiani a réalisé depuis 2014 pour la ville, la réponse est bien légère et tarde à venir...

Notre ville est en sommeil; accumulant du retard sur les autres villes alentours.

Toujours pas de salle des fêtes, retard sur l'église de la Madeleine; toujours pas de piscine couverte; manque cruel d'infrastructures (passerelle; 4ème groupe scolaire; installations sportives et associatives; retard sur l'accessibilité...)

En lieu et place, les Auterivains doivent se contenter

de caméras de vidéo-protection pour avoir le sentiment d'être en meilleure sécurité. A mi-mandat, les Auterivains disent *What else?* (quoi d'autre?)

Tout le monde reste donc sur sa faim car **de graves dysfonctionnements sont survenus au sein de la majorité Bastiani** : démissions en série; discordes entre eux; absences de certains élus payés grassement par nos impôts.

Quant à l'esprit de notre Maire : **il refuse de s'ouvrir au futur et au progrès en restant dans le repli sur soi et la fermeture d'esprit...**

***Bastiani,  
l'homme du passé.***

A renvoyer à [auterive.autrement@gmail.com](mailto:auterive.autrement@gmail.com) ou au  
5 rue Jean Jaurès 31190 Auterive

○ **Je souhaite adhérer à l'association,  
Je verse la somme de 20 euros pour l'année 2017,**  
par chèque à l'ordre de « Auterive Autrement »  
(possibilité de régler en deux fois)

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

Tél.....

Mail.....

[www.auteriveautrement.fr](http://www.auteriveautrement.fr)

<https://facebook.com/groups/auteriveautrement/>

## VIE MUNICIPALE : RAPPEL DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS

### • **Démission de Mr le Maire (ou « Bastiani II, Saison IV ») :**

Mr le Maire ne pouvant plus gouverner sans une majorité franche, il a présenté au préfet sa démission. Celle-ci étant acceptée, il redemande au conseil municipal de le confirmer dans son poste de Maire, mais avec une majorité moindre.

**Sa décision de démissionner est une manœuvre pour écarter toute voix discordante au sein de sa majorité et une occasion pour éviter une élection anticipée.**

Pour éviter de se représenter devant les électeurs d'Auterive, Jean-Pierre Bastiani a choisi de lâcher ses adjoints M. Oneda et Marty. En effet, il était sous la pression d'une partie de son groupe majoritaire qui menaçait de démissionner. A savoir : si plus d'un tiers du conseil municipal est démissionnaire, il y a une élection anticipée.

### • **Grand chamboule-tout au Conseil Municipal : tout le monde suit bien ??!**

- Démissions de 3 conseillers municipaux : Mme Mezzavilla remplacée par Mr Di Majo, Mme Clamagirand remplacée par Mr Larrey, Mme Prat remplacée par Mme Lavail.

- Mr Leclère remplace Mr Ader qui avait démissionné depuis le 02/05/16

- Mr Fregonas n'est plus adjoint à la culture, remplacé par Mme Boutillier

- Mr Zufferey devient adjoint aux sports à la place de Mr Oneda

- Mr Fourmentin devient adjoint aux finances

- La délégation de la sécurité auparavant confiée à Mr Marty est reprise par Mr le Maire.

**Vous suivez toujours !?**

~~~~~

Mr BASTIANI ÉCHOUE A LA CCLA...

Mr Bastiani, candidat à la vice-présidence du développement économique a été battu face à Mr Munoz (13 contre 32 voix).

Digérant mal la défaite, Mr Bastiani décide de se présenter face à René Azéma (chef d'opposition à Auterive) pour la vice-présidence aux finances. Le suspens n'a été que de très courte durée et c'est René Azéma qui gagne 30 voix à 14.

...ET SE VENGE AU CONSEIL MUNICIPAL

Il ne digère pas ses défaites à la CCLA.

Un Conseil Municipal convoqué en urgence le Mercredi 8 Février à 14h.

Nouveaux adjoints donc nouveaux membres dans les commissions de travail municipales et extramunicipales.

Nous avons, dans la 1ère partie du mandat, un rôle actif dans diverses commissions.

Nous avons présenté des candidats à toutes les commissions.

Force est de constater que c'est la rancœur et la vengeance qui ont dicté à Mr le Maire notre mise à l'écart de la quasi-totalité des commissions.

Qui va représenter la ville et les habitants dans les diverses commissions, puisque depuis 3 ans beaucoup d'élus de la majorité brillent par leur absence ?

Nous sommes inquiets pour Auterive.

~~~~~

## IMPÔTS

Dans le dernier bulletin municipal, page 14, Mr le Maire indique que le budget communal « sera un budget de rigueur qui se traduira par [...] un appel au sens des responsabilités des contribuables [...]. »

**Cela signifie-t-il que les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) augmenteront cette année ?**

Mr Bastiani a pourtant fait de la non-augmentation d'impôts l'un de ses *leitmotiv* lors de sa campagne et son début de mandat.

Nous restons vigilants sur cette possible volte-face.

~~~~~

TOUS SURVEILLÉS ?

L'Auterivain, dans sa page n°16, nous annonce que les caméras ont pris place en ville dans le cadre de la vidéo-protection, c'est à dire un accès possible aux images pour la gendarmerie après dépôt de plainte.

Que l'on soit pour ou contre les caméras, le fait de ne pouvoir visionner les images que dans le cadre d'une plainte est un garde-fou. Et d'ailleurs, dans ce même article, Mr le Maire se félicite que le choix de la vidéo-protection (qui encadre l'accès aux images) a permis de rendre ce projet acceptable par tous.

Mais voilà que dans l'édito du même magazine, Mr le Maire annonce le développement non pas de la vidéo-protection mais de la vidéosurveillance, à savoir un système avec des opérateurs visionnant en temps réel les images, pour quel usage?

Que l'on soit pour ou contre les caméras, **on ne peut qu'être inquiet pour les libertés individuelles du développement d'un système de vidéosurveillance permanente**, d'autant plus que la nécessité d'opérateurs derrière les caméras n'est pas vraiment compatible avec les annonces sur la réduction du budget...